



Le 12 avril 2018

Le Collectif des Citoyens de Mayotte
et
L'Intersyndicale

A
Monsieur le Délégué du
Gouvernement, Préfet de Mayotte
PREFECTURE DE MAYOTTE
Avenue de la Préfecture
97600 MAMOUDZOU
etienne.guillet@mayotte.pref.gouv.fr

Monsieur le Délégué du Gouvernement, Préfet de Mayotte,

En réponse à votre courrier daté du 10 avril 2018, qui lui-même est censé répondre à notre courrier du 7 avril 2018, nous regrettons de constater que vous ne répondez pas vraiment à notre demande.

En effet, par notre courrier du 7 avril nous vous avons demandé des précisions sur deux points essentiels à la poursuite de nos travaux et surtout à la compréhension par tous(tes) les Mahorais-es de ce qui se passe actuellement et qui interrogent beaucoup d'entre ceux qui ne sont pas encore manipulés par certains agissements scandaleux. Nous avons ainsi demandé :

- que vous nous précisiez la méthodologie de travail avec la délégation ;
- que vous nous communiquiez un planning clair des grandes étapes des travaux menés et à venir entre la délégation et les différents partenaires, y compris le Collectif des Citoyens de Mayotte et l'Intersyndicale. Cela permettra un meilleur suivi et une meilleure organisation. Les Mahorais-ses s'interrogent beaucoup sur ce qui se passe actuellement.
- de cesser toute forme de division et désormais, d'échanger avec l'Intersyndicale et le Collectif des Citoyens de Mayotte, que par l'intermédiaire de notre chargée de communication.

Or, votre courrier de réponse ne nous communique aucun planning sur les étapes à venir ; et n'éclaircie aucunement la méthodologie que vous nous proposez. Vous nous avez simplement rappelé les échanges que nous avons déjà eus sur les

thématiques de la santé, de l'éducation, de la sécurité et l'immigration et ceux à venir sur le social et les infrastructures.

Toutefois vous ne précisez rien sur les grandes échéances à venir ni les objectifs de la démarche :

- quid du prochain déplacement des élus en métropole ?
- comment se fait-il que le Collectif des Citoyens de Mayotte et l'Intersyndicale ne soient pas associés au déplacement des élus en métropole alors que nous avons convenus que nous serions associés au suivi de nos travaux (point 6 de votre courrier du 02 avril 2018 ?
- quelle issue pour nos travaux en cours actuellement ?

Dans l'attente d'un retour de votre part sur ces éléments, nous vous prions de bien vouloir agréer nos salutations distinguées.

Collectif des Citoyens de Mayotte

L'Intersyndicale de Mayotte